

La Région Grand Est affirme son soutien aux agriculteurs : réponse aux inquiétudes exprimées à Bar-le-Duc et Épinal

A la suite des rassemblements organisés à Bar-le-Duc et Épinal et partageant les inquiétudes des agriculteurs face, entre autres, au Mercosur et à un contexte budgétaire difficile, la Région Grand Est tient à réaffirmer son engagement total auprès du monde agricole. Pas de baisse du budget agricole, pas de renoncement aux ambitions affichées depuis 2021.

Depuis deux ans, les collectivités territoriales sont soumises à un contexte budgétaire extrêmement complexe. Bien que les Régions ne représentent que 1% de la dette du pays, elles participeront, en responsabilité, à l'effort national imposé par l'Etat, et verront leur budget se contraindre pour la deuxième année consécutive. Malgré des incertitudes nombreuses sur le montant des efforts attendus in fine par l'Etat, la Région Grand Est fait le choix de la stabilité en votant son budget, qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée plénière des 18 et 19 décembre prochains, permettant ainsi à tous les acteurs du territoire de se projeter plus sereinement sur l'année qui s'ouvre.

La préservation et le développement des filières agricoles du Grand Est demeurent une priorité de l'action régionale : l'exécutif fait le choix, malgré le contexte, de préserver intégralement en 2026 son budget dédié à l'agriculture et à l'Économie du Vivant, **soit 49,7 millions d'euros consacrés à l'investissement et à l'accompagnement des filières agricoles**, auxquels s'ajoutent l'ensemble des leviers régionaux, **notamment les fonds européens**.

Elle confirme également la poursuite de ses grandes orientations régionales : soutien aux agriculteurs, structuration renforcée des filières, accélération des transitions vers la triple performance (économique, environnementale et sociale), ainsi que la mise en œuvre de programmes majeurs comme Ambitions Éleveurs, le contrat de filière Fruits et Légumes, et le soutien à la formation agricole.

Enfin, la Région a également entendu les inquiétudes exprimées par la profession au sujet de l'incidence de l'écocontribution poids-lourds sur le réseau routier national à la mi-2027. Les denrées agricoles non transformées, qu'elles soient transportées par l'agriculteur ou par un tiers, seront exclues de la perception de l'éco contribution en application des principes de la directive eurovignette.

Parce que les agriculteurs sont des acteurs essentiels du territoire, la Région Grand Est réaffirme sa détermination à agir à leurs côtés, de manière collective et partenariale, pour construire une agriculture rémunératrice, résiliente et innovante. Elle poursuivra les échanges déjà nombreux avec les organisations professionnelles pour améliorer les dispositifs, lever les freins identifiés et apporter, partout où cela est nécessaire, des réponses concrètes et opérationnelles.

Franck Leroy, Président de la Région Grand Est et Béatrice Moreau, Vice-Présidente déléguée à l'agriculture, la viticulture et les forêts, ont réitéré leur disponibilité pour engager un temps d'échange rapproché avec la profession, afin d'avancer ensemble sur les solutions attendues.

« La Région soutient et soutiendra ses agriculteurs. Alors même que le paysage budgétaire régional est incertain, nous choisissons de maintenir le budget agricole à son niveau de 2025, et de renforcer notre engagement pour la performance économique, sociale et environnementale de nos fermes. », Franck Leroy, Président de la Région Grand Est.